



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Wild Chimpanzee Foundation (WCF- la Fondation pour les Chimpanzés Sauvages) et la Société de Développement des Forêts (SODEFOR) en Côte d'Ivoire ont signé une convention de partenariat pour la réalisation de la première étude pilote sur la mise en œuvre de l'Observation Indépendante Mandatée (OIM) de l'aménagement forestier par la Société Civile, dans le cadre du programme UE-FAO FLEGT.

ABIDJAN, 22 Avril 2014

La WCF et la SODEFOR ont lancé officiellement le démarrage du projet pour la mise en œuvre d'une **Observation Indépendante Mandatée (OIM)** de l'aménagement forestier et **l'appui à la surveillance** dans la Forêt Classée (FC) du Cavally par la signature d'une convention de partenariat le 22 Avril 2014 à l'Hôtel IVOTEL d'Abidjan Plateau, Côte d'Ivoire.

Les coûts de **l'exploitation illégale sont considérables pour les pays producteurs de bois** et constituent une perte importante de revenus pour les gouvernements concernés. Cette perte est estimée à 10 milliards de dollars US en revenus fiscaux par an. La corruption dans les secteurs forestiers, les crises socio-politiques ainsi que la déforestation contribuent à la perte de la biodiversité et à la dégradation des écosystèmes forestiers. Dans sa quête d'une amélioration de la gestion durable de ses ressources forestières, la Côte d'Ivoire a marqué sa décision d'adhérer au processus FLEGT (13 juin 2013) **pour améliorer sa gouvernance forestière et conserver sa part de marché sur l'espace économique de l'Union Européenne (UE).**

Parmi les outils d'amélioration de la gouvernance forestière, **l'Observation Indépendante (OI) dans le processus FLEGT effectuée par la société civile** est une approche consistant à recueillir des informations crédibles et vérifiables issues d'enquêtes de terrain sur l'application des lois forestières et **les problèmes spécifiquement liés à la gouvernance**. Ces informations seront utilisées pour renseigner les gouvernements sur les infractions observées et les défaillances du système de suivi ou contrôle des activités forestières et ainsi les encourager à prendre des mesures qui s'attaquent directement aux problèmes identifiés (grumes non marquées, etc.).

Lors de cet atelier de lancement, la SODEFOR et la WCF ont signé une convention de partenariat qui a officialisé la reconnaissance de la WCF dans le rôle d'observateur indépendant. Cette convention donne le mandat à la WCF de mener des missions d'Observation Indépendante Mandatée (OIM) dans la Forêt Classée du Cavally donc lui garantit l'accès à la FC du Cavally pour les missions d'observations des activités forestières lors des missions sur le terrain (chantiers, sites d'exploitation de l'exploitant forestier, etc.)

qui permettra de relever les indices d'infractions de l'opérateur s'il y a lieu et d'émettre des recommandations sur les procédures de contrôle des activités forestières le cas échéant. Dans cette convention la SODEFOR s'engage à donner l'accès libre aux informations/documents (procédures d'attribution de la convention entre exploitant et la SODEFOR, convention de partenariat et cahier des charges, preuves de paiements des taxes/amendes s'il y a lieu, etc.) afin par exemple d'évaluer et de documenter la mise en œuvre de l'aménagement (coupe, reboisement, clauses sociales, etc.) de la FC du Cavally. Avec la signature de cette convention, la SODEFOR montre concrètement son ouverture à la transparence et son engagement dans l'amélioration de sa gouvernance.

La WCF développera une stratégie d'OIM (quoi observer, comment observer, comment rendre compte, etc.) avec l'appui des experts en OI de l'ONG camerounaise FLAG (Field Legality Advisory Group) et de la Société Civile en Côte d'Ivoire. La seconde étape sera la formation de la société civile et des communautés riveraines de la FC du Cavally à l'Observation Indépendante afin de les impliquer dans la réalisation des missions d'OI et de renforcer leur capacité dans les missions de surveillance de la FC. Les missions de surveillance sont essentielles, en complément des missions d'OI, pour lutter contre les infiltrations illégales et pour préserver les ressources naturelles. Le bilan de l'étude donnera l'état des lieux de l'exploitation forestière, de la mise en œuvre de l'aménagement forestier et du contrôle des activités forestières par la SODEFOR pour la FC du Cavally. D'autre part, l'évaluation des coûts des missions et la réflexion sur la durabilité et la réplique de ce projet dans d'autres FCs seront étudiées et discutées.

Ce projet d'un an bénéficie du financement de l'Union Européenne, de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et du Département Britannique pour le Développement International (UK – DFID).

Pour des informations complémentaires, prière de s'adresser à :

Virginie Vergnes, Responsable de programme de gestion durable des forêts, pour la WCF,
GSM : +225 57159245 / +225 41574852, email: virginie.vergnes@yahoo.fr